



L'association Morgane



Bulletin d'information – novembre 2021

Chers membres, chers amis.es, chers donateurs.trices

Il y a presque 20 ans, le 30 décembre 2001 Morgane décédait dans une avalanche à Tignes. Dans ce bulletin d'information nous voulons nous souvenir de ce moment et du chemin parcouru.

Bien sûr son absence est toujours douloureuse pour tous ceux familles et amis de tous horizons qui l'ont côtoyée et qui gardent un beau souvenir de Morgane. Leurs témoignages nous le disent régulièrement encore. Nous sommes convaincus qu'elle aurait été très fière des actions conduites par l'association qui porte son nom et de ce qui a été réalisé depuis vingt ans au profit des enfants Sénégalais et de leurs enseignants.

Notre association n'a pas été à l'abri des difficultés mondiales liées au Covid. Seuls quelques déplacements et formations ont pu avoir lieu début 2020. Depuis, tout a dû être annulé. Mais nos partenaires sénégalais ont pu passer cet épisode sans drame de santé. Les courbes sont redevenues rassurantes.

La vie de l'ASEM (Association Sénégalaise de l'Ecole Moderne) s'est maintenue au ralenti ainsi que l'accueil en hébergement au Centre Morgane. Les recettes ont fortement diminué. Une aide financière de l'association Morgane a permis le maintien des personnels pour l'entretien du centre. Les travaux de l'espace polyvalent ont continué au ralenti, les bancs en bois des gradins de la grande salle sont maintenant terminés. L'installation électrique a bien progressée, les bâtiments annexes sont quasi terminés.

L'assemblée générale du 17 octobre 2021 a confirmé nos ambitions : terminer et équiper au plus vite l'espace polyvalent. Mais aussi continuer d'accompagner l'ASEM dans ses actions de formations en direction des enseignants du réseau Freinet. L'évaluation de nos actions reste une priorité à mettre en œuvre dès que les déplacements seront redevenus plus simples.

Pierre Grossmann, Blandine Devouge, Julien Soria et Simon Bachand se rendront au Sénégal en décembre et janvier prochain. Les dates sont retenues. Nous vous ferons un retour d'information.

Lors de ce voyage, nous préparerons l'inauguration de l'espace polyvalent pour 2022 et jetterons les premières bases de la commémoration en 2023 de nos vingt années de partenariat.

Encore et toujours, merci de votre aide financière qui nous aide à conduire au mieux nos actions. Pensez à la défiscalisation de 66 % pour les dons aux associations d'intérêt général dont nous faisons partie. Par exemple, donner 100 € ne coûte finalement que 34 €, si vous êtes imposable. Ceci revient en fait à affecter directement une partie de votre impôt à une cause qui vous est chère...

Blandine DEVOUGE, Présidente



Association Morgane

Siège social : 10 impasse de la Coudre 44300 NANTES

Nouvelle adresse postale : 9 rue Jean Moulin
29900-Concarneau - Tél : 06 88 03 11 60

Des nouvelles de l'espace polyvalent

L'an dernier, nous annoncions pouvoir terminer rapidement les bâtiments gardien-cuisine-café et sanitaires. Cet ensemble est maintenant effectivement quasi terminé. Il reste à finir les peintures intérieures et crépis extérieurs dont les teintes seront décidées lors du voyage de décembre afin qu'il y ait une parfaite harmonie avec les teintes de l'espace polyvalent, de ses annexes et le travail de Simon. Simon Bachand est un artiste muraliste Canadien et ami de Julien. Il sera à Dagana en décembre et janvier pour réaliser les fresques monumentales qui orneront les bâtiments et leur donneront une vie picturale et artistique.

Nous ne savons pas encore quelles fresques Simon (stard1soir) va proposer pour « enrôler » les bâtiments. Nous savons juste qu'il souhaite passer un peu de temps dans l'ambiance de Dagana et des bâtiments avant de présenter des esquisses. Début 2020, lors de son premier passage au Sénégal sur ce projet il avait été bloqué presque deux mois par la pandémie au Sud de Dakar avant de pouvoir rejoindre difficilement le Québec. Il s'était bien imprégné du pays et de certains usages, mais n'avait pu venir à Dagana, COVID oblige, ou plutôt interdit !

Cette fois-ci, accompagné de son complice Julien, il est impatient de prendre la bombe et les pinceaux. Les entreprises habituelles sont mobilisées pour préparer les surfaces. Nous sommes nous-mêmes impatients de voir cette œuvre dans le paysage daganois.



Parce que nous n'avons pas de drone, nous vous présentons ci-dessous une vue du ciel en 3D de l'ensemble qui est déjà construit.

Dans ses échanges avec Simon et afin que celui-ci prenne la mesure du travail attendu, Julien nous a communiqué le schéma (en orange sur les vues) de la surface qui devrait être animée par les fresques murales :



En revanche un gros retard a été pris sur les finitions de la grande salle dans son équipement lumière, son et projection. Les perturbations engendrées par la crise COVID en sont la cause. Nous relançons le processus pour que cette phase soit terminée au premier trimestre 2022. C'est un des objectifs du voyage de décembre.

Notre ami Emmanuel Gontier active ses réseaux de la scène vivante pour les lancer à la recherche d'opportunités de matériels disponibles robustes et de bonne qualité.

La vie du groupe scolaire Célestin Freinet

▪ **Les effectifs** de l'école élémentaire et de l'école maternelle pour l'année 2019-2020 se maintiennent au même niveau que les années précédentes soit : 519 élèves répartis entre école élémentaire : 196 filles et 210 garçons ; et école maternelle : 56 filles et 57 garçons ;



▪ **Les résultats aux examens 2020-2021 restent excellents** ; pour le CFEF (certificat de fin d'études Elémentaires) 93 % et pour l'entrée en 6^{ème} 96 % soit un seul élève non admis ;

▪ Lors de notre séjour en décembre prochain nous avons programmé une rencontre avec M. Diop, le **nouveau directeur de l'école élémentaire** qui a pris ses fonctions il y a un an. Un courrier lui a été adressé pour obtenir des informations sur les actions pédagogiques, les commissions et les formations des enseignants qui se sont déroulées pendant l'année scolaire 2020-2021.

▪ **Un repas** est servi tous les jours aux enfants de **l'école maternelle** durant la récréation. Counter Part, une ONG USAID a signé un contrat de trois ans avec le département de Dagana ; il donne aux maternelles des denrées pour une année scolaire. Les parents contribuent financièrement à hauteur de 1 000 f ou 2 000 f CFA (soit 1,50 € à 3 €) par enfant et par mois pour l'achat des produits complémentaires comme l'huile, le poisson frais et sec, la viande, le lait, et diverses provisions nécessaires au plat du jour. Cette contribution financière doit servir aussi au financement des dépenses de fonctionnement de l'école, réparations de tables, de chaises, achat des nattes, paiement du personnel, produits de nettoyage, etc

▪ **La fête de fin d'année de l'école maternelle** a eu lieu le 30 juin 2021 et a réuni tous les enfants et leurs parents. Kadia Sy, directrice de l'école, y a insisté dans son intervention sur l'aide que l'association Morgane octroie aux enfants de la grande section : un sac d'école par enfant avec toutes les fournitures scolaires nécessaires pour l'année suivante. Les parents ont longuement applaudi ce beau geste qui existe depuis très longtemps. Kadia a aussi profité de cette occasion pour expliquer et distribuer la carte CMU (Couverture Maladie Universelle) qui permet la prise en charge gratuite des soins des enfants. Cette année, c'est la mairie de Dagana qui a contribué à cette mutuelle à hauteur de 1 000 f CFA pour tous les enfants de la commune.

Le président de l'Association des Parents d'Elèves a ensuite pris la parole pour remercier l'association Morgane, les enseignantes et les parents. Puis les cartables garnis (albums de coloriage, cahiers de dessins et d'écriture, cahiers d'exercices de mathématiques) ont été distribués. Un goûter festif a clos cette manifestation.



La vie de l'ASEM (D'après les comptes-rendus de réunions transmis par l'ASEM)

Malgré la pandémie de nombreuses cellules de l'ASEM ont pu réaliser leur programme annuel de formation des enseignants. Les cellules de Dagana, Saint-Louis, Delta, Louga, Rufisque et Dakar ont notamment honoré leurs engagements vis-à-vis de l'ASEM.



- **Le Journal de l'ASEM n°37** est paru très tardivement. La maquette et les mises en page ont à nouveau été réalisées par Claudine Ducol (association Morgane). L'ASEM et l'association Morgane lui renouvellent leurs remerciements notamment pour les formations à la production d'articles. Le journal a été tiré en 150 exemplaires au Sénégal grâce à une subvention de l'association Morgane. L'ASEM souhaiterait l'organisation d'une formation en maquettage et en mise en page, ainsi que l'installation d'une imprimante au centre Morgane, pour atteindre une plus grande autonomie.

- **L'Espace Polyvalent** : les membres de l'ASEM réfléchissent à l'organisation de l'inauguration en 2022. Ce sera aussi l'occasion de valoriser et divulguer les productions et réalisations de l'association. Un comité de gestion de l'espace sera créé impliquant également des membres de l'association Morgane.
- **Les « coins lecture »** sont soutenus par l'association Réunion Dagana. Une fiche descriptive sera rédigée pour aider au développement dans le plus d'écoles possible ; c'est devenu un domaine de compétence de l'ASEM reconnu par de nombreux éducateurs et autorités.



La vie du centre Morgane

Le centre a fonctionné au ralenti du fait de la situation sanitaire qui a chamboulé toutes les activités et déplacements surtout avec la fermeture des frontières en 2020. Les recettes ont considérablement régressé. Les membres de l'ASEM ont chaleureusement remercié le gestionnaire du centre et ses collaborateurs pour leur pragmatisme et leur habileté pour maintenir le centre en bon état. L'appui financier de l'association Morgane a permis de maintenir les salaires du personnel et le paiement des factures d'eau et d'électricité. Un bilan de ces aides sera effectué en fin d'année.

Le centre a connu une nouvelle dynamique avec les journées nationales de l'ASEM qui se sont déroulées du 6 au 10 octobre 2021.

L'ASEM nous a fait part de la nécessité de quelques reprises d'étanchéité en toiture des deux premiers bâtiments construits entre 2005 et 2007 (Salle Freinet et bâtiment d'hébergement). Notre souhait est de mettre en œuvre une solution plus durable. Nous avons proposé d'agir en deux temps : mettre quelques « rustines » à moindre frais juste pour passer l'hivernage ; puis trouver les fonds pour une solution plus pérenne type chappe nue avec béton allégé, comme sur l'espace polyvalent.

La vie de l'association Morgane :

- **Les dégustations-ventes de vin :** En juin 2021, dégustations/ventes de vin au profit de l'association avec nos amis vigneron du Domaine Montoray, Claude Aupetitgendre et Jacques Gozard assistés de Nicole Veber. La vente à Concarneau et celle accueillie par les Amis de la Sardine Rient dans la salle Anne Follézou à Brigneau ont connu un vif succès.

En novembre et décembre 2021 elles sont programmées à Nantes (merci à nos amis Janick, Bruno et Odile) et à Saint-Maur (merci à René et à Pierrette).

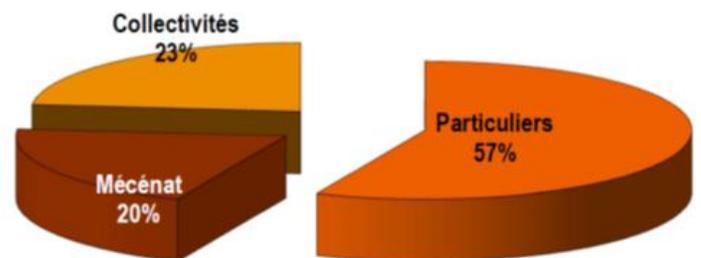
Merci à eux et aux acheteurs qui apprécient la qualité de leur vin BIO.



- Lucie et Manon, de Concarneau ont renouvelé leur stand de vente d'objets pendant leurs vacances d'été et ont remis à l'association Morgane la somme d'argent ainsi récoltée. Nous les remercions vivement pour leur investissement.

Depuis sa création en 2003, l'association Morgane a pu bénéficier de 711 632 € de dons, aide en mécénat et subventions. A ce jour elle a bénéficié de 5 290 dons grâce à ses 1 130 donateurs au fil des ans !

Et toujours merci à El Hassane pour sa fidélité dans la révision de nos comptes consultables sur le site de l'association ainsi que les autres documents officiels.



Grâce à vous nous sommes fiers de porter les actions de l'association Morgane avec un engagement aussi fort qu'à sa création en 2003. Merci encore à tous les donateurs, nous avons toujours besoin de vous...

A partir de 2021, vous pouvez effectuer votre don par carte bancaire via Pay Asso du Crédit Mutuel, notre banque, en suivant le lien ci-après : [Don par carte bancaire](#) ou en allant sur le site www.assomorgane.fr à la rubrique **Souscription**, Paiement par carte bancaire.



Ils subventionnent l'association

Vingt ans depuis le décès de Morgane....

Moments forts, constructions et formations



30 décembre 2001 : Décès de Morgane à Tignes



Mars 2022 : Nous déposons ses cendres à Penfret – Archipel des Glénan

Janvier 2003 : Création de l'association Morgane



Octobre 2003 : Première construction, le puits



Mars 2004 : Inauguration du premier bâtiment du centre Morgane

Octobre 2005 : Inauguration du centre Morgane



Octobre 2008 : Inauguration de l'école élémentaire Célestin Freinet



Octobre 2011 : Inauguration de l'école maternelle et du groupe scolaire Célestin Freinet



2020 : L'espace polyvalent en cours de finition



2012



Formations FLE - Français Langue Etrangère

2013

Formation FLE et formation écriture journalistique

2014

Formation FLE

2015

Formation FLE

2016

Formation à la lecture de l'image

2018

Formation FLE et formation écriture journalistique

2019

Formation pédagogie Freinet
Formation découverte d'un texte



2020

Formation pédagogie Freinet
Formation découverte d'un texte et ses prolongements





Nouveauté 2021 : Paiement par carte bancaire avec le lien **Don par carte bancaire** ou directement sur le site de l'association **www.assomorgane.fr** à la rubrique **Souscription**, puis : **Paiement par carte bancaire**.

Bon de souscription 2021

Je verse un don de€ pour participer au financement des projets de l'association Morgane.

Nom-Prénom.....

Adresse.....

.....

Tél:.....

Mail :.....

Mode de règlement :

Chèque joint

Pour un virement, merci de nous demander la communication d'un RIB

Je souhaite une attestation électronique (Impérativement renseigner une adresse mail)

Je souhaite une attestation postale (Joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse - Merci)

Ale/...../ 2021

Vos dons papier sont à envoyer à l'adresse de l'administration : 9 rue Jean Moulin – 29900 Concarneau - Téléphone : 06 88 03 11 60 - contact@assomorgane.fr

Pensez à visiter le site : www.assomorgane.fr

Attestation : Association d'intérêt général, sur déclaration vos dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % si vous êtes imposables. Une attestation pour en justifier auprès de l'administration est systématiquement délivrée.



L'île Cigogne en hiver – Archipel des Glénan

Vous pouvez retrouver le lieu d'implantation des bâtiments et vous « promener » dans Dagana en allant sur Google Earth – à l'adresse : Dagana, Sénégal – Les coordonnées GPS du Centre Morgane sont : 16°30'18 Nord et 15°31'00 Ouest.